

## Appendix B: CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST [TO BE ISSUED BY UNHCR]

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No. HCR/MAR/2022/003	
<b>Project title and Identification:</b>	<b>Project Location:</b>
<b>Faciliter l'accès aux soins médicaux pour les réfugiés urbains au Maroc et promouvoir leur intégration dans le système national de protection sociale/ prise en charge médico-sociale.</b>	Couverture principale sur Rabat et dans les régions suivantes : Grand Casablanca, Oujda, Tanger, Fès, Meknès, Marrakech, Agadir et autres zones du Royaume du Maroc
<b>Brief Background of the Project:</b>	
<p>Le mandat du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) est d'assurer la protection internationale et l'assistance aux personnes qui ont été contraintes de fuir une persécution personnelle ou une situation de conflit. Aux côtés de ses partenaires et des communautés, l'UNHCR veille à ce que tout individu puisse exercer son droit de demander l'asile et de trouver un refuge sûr dans un autre pays. L'UNHCR recherche également des solutions durables à leur situation.</p> <p>L'UNHCR est présent au Maroc depuis 1965. Cette présence s'est d'abord manifestée à travers une représentation honoraire puis une représentation à part entière avec la signature, le 20 juillet 2007, d'un accord de siège entre l'UNHCR et le gouvernement du Royaume du Maroc. Cet accord de siège permet à l'UNHCR de s'acquitter pleinement de son mandat.</p> <p>Depuis 2006 l'UNHCR avec le soutien de la société civile a mis en place un programme d'accompagnement médical pour les réfugiés en facilitant l'accès aux soins de santé à tous/toutes les réfugié-e-s. En 2014, dans l'esprit de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile et de la stratégie globale de l'UNHCR visant une meilleure intégration de la population réfugiée dans le système de santé publique, le programme médical a évolué vers l'orientation et l'appui pour la prise en charge dans les services nationaux. Depuis lors, les réfugiés ont été encouragés à aller vers les établissements publics de santé. Diverses activités ont été menées : référencement médical (du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> niveau, intégration des réfugiés et demandeurs d'asile dans les programmes nationaux (diabète, tuberculose, VIH, Haute Tension Artérielle, vaccination), prise en charge des survivant.e.s de violence basée sur le genre), promotion du droit à la santé mentale, couverture des médicaments et prise en charge d'examens complémentaires.</p> <p>Le maître d'œuvre du programme n'a pas pour mission de se substituer au système national de santé mais plutôt d'encourager et d'accompagner les réfugié-e-s à s'intégrer dans le système de santé publique marocain tout en facilitant un meilleur accès aux soins en sensibilisant les responsables et employés des établissements de santé sur les droits des réfugié.e.s et des demandeurs d'asile. Il doit aussi veiller à assurer une prise en charge adéquate des examens complémentaires et des médicaments. Le maitre d'œuvre aura aussi la mission de plaider et de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter l'intégration des réfugiés dans la protection sociale et/ou dans un système de prise en charge similaire.</p>	
<b>Expected Outcome or Output and Main Activities:</b>	
<p><b>Objectif Général :</b></p> <p>Ce programme vise à faciliter l'accès des réfugiés aux services de santé en assurant un accompagnement de proximité vers les structures hospitalières publiques et une prise en charge des médicaments et analyses. Simultanément, un plaidoyer est mené pour que les réfugiés soient intégrés dans la réforme du système de protection sociale en cours.</p>	

**Résultats escomptés :**

- Les réfugiés sont bien informés sur les différents services disponibles et systèmes de référencement.
- Les réfugiés ont accès aux services médicaux de premier niveau et spécialisés, principalement au sein des structures publiques, sans discrimination liée à leurs origines, cultures, religion, langue et zones de résidence.
- Les besoins des réfugiés en matière de médicaments et d'analyses sont pris en charge après avis favorable du médecin du projet et dans la limite des ressources disponibles
- Les réfugiés sont effectivement intégrés et jouissent du nouveau système national de protection sociale et d'une couverture médicale nationale.
- Les structures médicales sont accompagnées et sensibilisées pour une meilleure intégration des réfugiés dans le système national de santé.

**Activités principales :**

- Participer à l'identification des besoins médicaux des réfugiés sur l'ensemble du territoire.
- Assurer une prise en charge médicale de qualité (comprenant les examens complémentaires et les médicaments) de premier, deuxième et troisième niveau en s'appuyant sur le système national de santé.
- Assurer une prise en charge de qualité en matière de santé reproductive et prévention des MIST.
- Assurer une prise en charge pour les personnes avec des besoins en matière de santé mentale et garantir la disponibilité de consultations en psychiatrie dans les différentes localités de résidence des réfugiés au Maroc.
- Garantir une prise en charge de qualité pour les survivant.e.s de violence basée sur le genre, de traite et des personnes avec des besoins spécifiques et réaliser les référencement dans le respect des règles de confidentialité et du consentement de la personne.
- Assurer le suivi et l'accompagnement régulier des patients, notamment les réfugiés avec des maladies chroniques, et favoriser leur intégration dans les programmes nationaux, sans discrimination.
- Accompagner les réfugiés dans les démarches administratives pour obtenir l'avis de naissance de leurs enfants.
- Gérer les informations des personnes avec des besoins médicaux dans le respect de la confidentialité de la gestion des données personnelles.
- Réaliser des missions de terrain de manière régulière en coordination avec les acteurs gouvernementaux, de la société civile et en mobilisant les communautés de réfugiés de manière effective.
- Conduire des sessions de formations et de sensibilisation auprès des réfugiés en matière d'information sur le système de santé publique, les programmes nationaux et la prévention des maladies transmissibles et chroniques.
- Conduire des sessions de sensibilisation auprès des acteurs locaux notamment les responsables des centres de santé, hôpitaux et avoir des points focaux qui puissent faciliter l'accès des réfugiés aux services.
- Mener un plaidoyer conjoint avec l'UNHCR pour l'intégration des réfugiés dans le système national de protection sociale par le biais d'ateliers et actions de plaidoyer avec les autorités nationales et régionales, les acteurs institutionnels et la société civile.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire des séances d’information sur le nouveau système de protection sociale auprès des réfugiés, de la société civile et autres acteurs clés.</li> <li>- Accompagner les réfugiés dans toutes les démarches d’accès au nouveau système de protection sociale.</li> </ul>	
<b>Intended Population Coverage:</b>	
<p>Ces programmes sont destinés aux réfugiés urbains au Maroc. En juin 2022, 9,701 réfugiés et 9,629 demandeurs d’asile se trouvent sous le mandat du HCR. Les réfugiés sont répartis dans 79 localités au Maroc et proviennent de 42 pays différents. Sur l’ensemble des réfugiés, 2,945 (0-18 ans) sont des enfants, ce qui correspond à 30% de la population des réfugiés au Maroc. 67 % des réfugiés sont âgés entre 18-59 ans. Les réfugiés viennent principalement de Syrie, du Yémen, de Centrafrique et d’autres pays subsahariens. Les communautés de réfugiés sont très hétérogènes sur le plan linguistique et culturel ; les réfugiés sont dispersés géographiquement (avec une concentration dans les grandes zones urbaines du Maroc comme Rabat, Casablanca, Tanger et Oujda) et disposent de systèmes communautaires variés, ce qui constitue un défi pour la communication et l’engagement de la communauté.</p> <p>Parmi cette population, l’UNHCR estime que plus 25% des réfugiés sont des personnes avec des besoins spécifiques et 620 ont une condition médicale sérieuse et nécessitent une prise en charge et un suivi régulier. A l’instar de la population marocaine, les réfugiés souffrent majoritairement de problèmes de HTA, diabète, maladies cardiovasculaires y compris des pathologies qui demandent un suivi régulier avec une nécessité de prise en charge de leur santé mentale.</p>	
<b>Partnership Period [estimated start and end dates of project]:</b>	
La sélection des partenariats pour cette appel d’offre est valable pour la durée de la stratégie pluriannuelle 2023-2025, cependant, les accords de partenariat seront établis sur une base annuelle à compter du 01/01/2023 au 31/12/2023	
<b>Submission Deadline:</b>	<b>Date Decision Results to be Communicated to Applicants:</b>
04/09/2022	19/10/2022
<b>Selection Criteria</b>	
<b>Criteria Description</b>	<b>Assigned (optional)</b>
<p><b>Sector expertise and experience</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance en matière de protection internationale des réfugiés, des principes humanitaires et de l’approche basée sur l’âge, le genre et la diversité (AGD).</li> <li>- Expertise de gestion des équipes opérationnelles et bénévoles</li> <li>- Compétences linguistiques et interculturelles</li> <li>- Connaissance de la nouvelle réforme de protection sociale et de son fonctionnement.</li> <li>- Connaissance des procédures et des règlements des structures sanitaires tels que les hospitalisations, l’obtention des CML, les avis de naissances.</li> <li>- Connaissance et expérience en matière de genre et de travail avec des survivant.e.s de VBG.</li> <li>- Expérience confirmée dans la gestion des projets de développement.</li> </ul>	25%

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience confirmée dans le domaine de la migration et/ou de l’asile.</li> <li>- Expérience confirmée dans le domaine de la prise en charge médicale des populations vulnérables (Refugiés et Migrants, personnes vulnérables) de plus de 3 ans</li> <li>- Expérience dans la collaboration et le réseautage avec la société civile</li> <li>- Expérience dans le domaine de la prise en charge médicale dans les contextes humanitaires</li> <li>- Expérience de travail avec les institution publiques, agences gouvernementales et la société civile ,</li> <li>- Familiarisation avec les catégories de besoins spécifiques du HCR et des profils d’individus à risques</li> </ul>	
	<p><b>Project management:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à réaliser les objectifs du projet,</li> <li>- Capacité d’organiser des diagnostics et des études</li> <li>- Capacité de coordination et de collaboration avec les autres acteurs concernés y compris les associations et les communautés</li> <li>- Capacité de gestion financière</li> <li>- Capacité de plaidoyer auprès des instances concernées</li> <li>- Compétence et expérience confirmée de l’équipe opérationnelle,</li> <li>- Gouvernance et démocratie interne</li> <li>- Mécanismes de reddition de comptes,</li> </ul> <p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de produire des rapports de qualité</li> <li>- Présence d’un système d’informations et de gestion de données « DATA » dans le respect de la politique des données personnelles du HCR</li> <li>- Présence d’un système de communication digitale</li> <li>- Système de gestion des données (Traçabilité et fiabilités des données)</li> </ul>	20%
	<p><b>Local experience and presence:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité d’entreprendre des partenariats avec les établissements publics et de la société civiles et secteur privé.</li> <li>▪ Capacité de couverture géographique et connaissances des défis locaux ;</li> <li>▪ Capacité de faciliter l’accès dans les meilleures conditions avec une prise en charge adéquate, afin de réduire les difficultés administratives et réduire les charges afférentes.</li> <li>▪ Capacité de plaider auprès des acteurs gouvernementaux et de la société civile pour influencer la politique et les</li> </ul>	20%



	<p>systèmes nationaux sur l'accès des réfugiés et demandeurs d'asile aux services médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité de travailler avec les populations vulnérables (demandeurs d'asile et réfugiés...)</li> <li>▪ Capacité de travailler en réseau et en partenariat avec d'autres acteurs locaux</li> <li>▪ Capacité d'avoir une approche participative et communautaire dans la prise en charge des personnes concernées</li> <li>▪ Avoir un système de traitement des plaintes fiable et effectif.</li> <li>▪ Avoir une présence géographique élargie sur le territoire.</li> </ul>	
	<p><b>Contribution of resources:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité de compléter les ressources fournies par le HCR.</li> <li>▪ Capacité de lever des fonds et d'associer autres partenaires dans le financement des activités du projet</li> <li>▪ Contribution effective du partenaire dans la mise en œuvre du projet</li> <li>▪ Contribution justifiée et documentée des ressources au projet en numéraire ou en nature (par exemple des ressources humaines, des fournitures et/ou des équipements) par le partenaire, lesquelles sont actuellement disponibles (ou potentiellement mobilisables par le partenaire), en complément des ressources du HCR.</li> </ul>	15%
	<p><b>Security considerations:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité à opérer dans les conditions de sécurité du site actuel</li> <li>▪ Capacité d'adaptation au contexte migratoire dynamique et changement des tendances</li> <li>▪ Mise en place de politiques, procédures et pratiques organisationnelles liées à la gestion des risques de sécurité.</li> </ul>	5%
	<p><b>Cost effectiveness:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité de garantir que le maximum de ressources est affecté aux résultats du projet tout en garantissant que les ressources sont également affectées aux activités qui garantissent que les risques du projet sont gérés de manière appropriée.</li> <li>▪ Capacités de mobiliser des partenaires et prestataires de services afin de renforcer la qualité de la prise en charge et la réduction des coûts afférentes.</li> <li>▪ Méthodologie d'allocation des coûts partagés aux activités du projet.</li> <li>▪ Système de gestion de données (Traçabilité et fiabilités des données...)</li> </ul>	5%

	<p><b>Experience working with UNHCR:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compétence de travail selon une approche communautaire, humanitaire, et basée sur les droits humains.</li> <li>▪ Compréhension et capacité à travailler dans les limites de financement du HCR.</li> <li>▪ Connaissance des politiques, pratiques et programmes du HCR.</li> </ul>	5%
	<p><b>Environmental Sustainability:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer l'aspect respect de l'environnement et les principes écologiques dans les activités proposées.</li> <li>▪ Assurer que les considérations environnementales sont alignées sur les objectifs du Cadre stratégique du HCR pour l'action climatique.</li> </ul>	5%
<p>Other information</p> <p><b>Procurement capacity:</b> capacity and capability for undertaking procurement at the required scale may be required in accordance with the Implementing Partnership Management Guidance Note No. 4 (Revision 1) on Procurement by Partners under Partnership Agreement.<sup>1</sup></p>		
<p><b>Partner's capacity to mitigate, respond and prevent Sexual Exploitation and Abuse:</b> all potential partners are reminded to submit (via the UN Partner Portal) their PSEA self-assessment, ahead of a concept note submission, unless already assessed by a UN entity<sup>2</sup>.</p>		
<p><b>Guidance on the submission:</b></p> <p>L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toutes les organisations non gouvernementales nationales/internationales (OING et ONG), Croix-Rouge et Croissant-Rouge, société ou autres entités à but non lucratif. Cet appel à manifestation ne s'applique pas aux particuliers / à but lucrative, entreprises, gouvernements et / ou organisations des Nations Unies.</p> <p>Le HCR n'examinera que les notes conceptuelles soumises par des organisations non gouvernementales (ONG) à but non lucrative approuvé / enregistré par le gouvernement marocain dans les domaines couverts par le présent appel à manifestation, en français uniquement, et en utilisant strictement les modèles ci-joints (annexe C pour les notes conceptuelles et annexe C2 pour le budget).</p> <p>Les notes conceptuelles doivent être signées et soumises au format PDF via le portail des partenaires des Nations Unies (<a href="http://www.unpartnerportal.org">www.unpartnerportal.org</a>).</p> <p>Les notes conceptuelles doivent indiquer clairement dans quels secteurs et zones géographiques les interventions sont prévues.</p> <p>Pour soumettre la note conceptuelle et les documents qui l'accompagnent, votre organisation doit être enregistré sur le portail des partenaires. Vous devrez télécharger les documents statutaires et d'enregistrement et des lettres de recommandation lors du processus d'inscription. Si vous rencontrez des problèmes lors du processus d'inscription, veuillez contacter le HCR sur l'adresse <a href="mailto:epartner@unhcr.org">epartner@unhcr.org</a> en copiant <a href="mailto:tahoune@unhcr.org">tahoune@unhcr.org</a></p> <p>L'organisme demandeur doit soumettre les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Annexe A :</b> Déclaration du partenaire - à remplir par les partenaires potentiels qui ne sont pas encore enregistrés auprès du HCR, ce qui signifie qu'ils n'ont jamais travaillé auparavant avec le HCR.</li> <li>• <b>Annexe C :</b> Note conceptuelle: La note conceptuelle ne doit pas être une proposition de projet entièrement développée. Elle doit être concise, et contient des informations claires.</li> </ul>		

<sup>1</sup> See [Guidance Note No. 4 \(Revision 1\) Procurement by Partners](#) (2018).

<sup>2</sup> See [Factsheet – PSEA Partner Assessments](#)

- **Annexe C-2** : Formulaire pour la proposition budgétaire; Il n'y a pas de plafond, mais le budget doit être réaliste, réalisable et basé sur les objectifs. Il n'y a pas d'allocation spécifique pour aucun des secteurs et le HCR n'évaluera pas les notes conceptuelles sur la base des besoins à ce stade.
- **Annexe D** : Formulaire d'auto-évaluation de la PEAS - à remplir et compléter dûment avec tous les justificatifs. L'auto-évaluation de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est requise dans le cadre de l'inscription sur le portail. L'auto-évaluation doit être soumise via le portail des partenaires des Nations Unies, sauf si elle a déjà été évaluée par Une entité des Nations Unies.
- **Annexe E** : Liste de contrôle d'auto-évaluation des partenaires pour la demande de statut d'approvisionnement de préqualification (PQP) - à remplir dûment en joignant tous les documents justificatifs.
- **Annexe F** - Liste de contrôle de la protection des données - à remplir dûment avec tous les pièces justificatives.

Veillez-vous assurer que les documents ci-dessus sont fusionnés en un seul document PDF signé / tamponné et une copie Word pour faciliter le processus d'examen.

Après l'enregistrement sur le portail des partenaires, vous pourrez accéder aux politiques et aux notes d'orientation du HCR pour les Partenaires, ainsi que les modèles de documents d'accords de partenariat. La soumission doit être mis en ligne dans les délais (4 septembre 2022). Les demandes par courriel/ e-mail ne seront pas prises en compte.

Les candidats peuvent envoyer leur demande de clarification uniquement par l'intermédiaire de l'UNPP ( portail des partenaires des Nations Unies ([www.unpartnerportal.org](http://www.unpartnerportal.org)).

Les questions soumises et les réponses correspondantes du HCR seront publiées sur le portail. La date limite pour recevoir toute demande de clarification est le 29 Aout 2022.

Contacté tout membre du HCR Maroc spécifiquement dans le cadre du processus de sélection sera considéré comme une violation de la politique du HCR. Les notes conceptuelles des partenaires qui ont contacté les membres du HCR seront exclues du processus d'examen et de sélection. Seules les requêtes liées **au processus** d'appel à manifestation d'intérêt peuvent être soumises à l'unité de programme du HCR au Maroc à : [tahoune@unhcr.org](mailto:tahoune@unhcr.org) en copiant [drissi@unhcr.org](mailto:drissi@unhcr.org)

Une fois le processus de sélection terminé et les décisions communiquées à toutes les organisations candidates, le bureau du HCR au Maroc demandera aux partenaires sélectionnés de fournir des propositions de projet détaillées pour le cycle de mise en œuvre pour l'année 2023. Ces propositions détaillées doivent être discutées avec le bureau du HCR dans le pays pour convenir des différents aspects du partenariat.

Les partenaires sélectionnés deviendront membres des listes de partenaires du HCR. L'adhésion à cette liste sera valide pour la durée de la stratégie pluriannuelle 2023 - 2025 (3 ans). S'engager dans un accord de partenariat sera soumis aux besoins et à la disponibilité des ressources.

Issuing UNHCR Office	HCR Rabat
Contact Address	10, Avenue Mehdi Ben Barka - Souissi - Rabat - Morocco
Signature, Head of Office	_____
Full name and title, Head of Office	Francois Reybet-Degat, Representative
Name of UNHCR Office	HCR Rabat
Date	_____